

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 1

Page 1 de 1

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 12 février 2018

Résolutions adoptées à la 0644^e séance tenue le
11 décembre 2017

CU-0644-5.1 MODIFICATIONS AU RÉGIME DE RETRAITE DE L'UEM (RRUM)
2017-A0002-0644^e-118

Le Conseil de l'Université approuve les modifications I à III au texte du Règlement du Régime de retraite de l'Université, tel qu'entériné par le Comité de retraite à sa séance du 17 novembre 2017, selon les dispositions du document **2017-A0002-0644^e-118.1** déposé aux archives, pour en faire partie comme si elles étaient récitées au long dans la présente résolution.

CU-0644-6.1 NOMINATION AU COMITÉ DE RETRAITE
2017-A0002-0644^e-117

Le Conseil de l'Université nomme M. **André Racette** à titre de membre du Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université de Montréal, et ce, pour un mandat se terminant le 31 août 2021, conformément au document **2017-A0002-0644^e-117** déposé aux archives.

CU-0644-6.2 COMITÉ DES PROMOTIONS – OCTROI DE PERMANENCE, NOMINATIONS AVEC PERMANENCE ET PROMOTION À L'AGRÉGATION
2017-A0002-0644^e-120

le CONSEIL de l'Université :

- octroi la permanence au 1^{er} juin 2018 aux personnes ont les noms paraissent à l'article 3a) du rapport **2017-A0002-0644^e-120.1** déposé aux archives;
- nomme avec permanence (intégration) au 1^{er} juin 2018 les personnes dont les noms paraissent à l'article 3b) du rapport **2017-A0002-0644^e-120.1**;
- nomme avec permanence (intégration) au 1^{er} septembre 2017 la personne dont le nom paraît à l'article 3c) du rapport **2017-A0002-0644^e-120.1**;
- accorde la promotion à l'agrégation au 1^{er} juin 2018 aux personnes dont les noms paraissent à l'article 3d) du rapport **2017-A0002-0644^e-120.1**;
- n'accorde pas la permanence au 1^{er} juin 2018 à la personne dont le nom paraît à l'article 3e) du rapport **2017-A0002-0644^e-120.1**.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 1

Page 1 de 1

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 12 février 2018

**Résolutions adoptées à la 0644^e séance tenue le
22 janvier 2018**

CU-0644-13 FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE – NOMINATION DE LA DOYENNE
2018-A0002-0644^e-126

le Conseil de l'Université,

- approuve le rapport du Comité de consultation en vue de la nomination du doyen ou de la doyenne de la Faculté de médecine vétérinaire;
- nomme M^{me} **Christine Théoret** à compter du 1^{er} juin 2018 au titre de doyenne de la Faculté de médecine vétérinaire, pour un premier mandat de cinq ans échéant le 31 mai 2023, selon les modalités et dispositions apparaissant au document **2018-A0002-0644^e-126** et **son annexe** déposés aux archives.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot